



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics
Administration des ponts et chaussées

CERTIFICATION DES GRANULATS ET SABLES

Instruction

ministérielle

N° 110067/009969



Granulats certifiés

Grès 0/2 lavé (EN 12620, EN 13043)

2020

N°85

Période de validité : jusqu'au 1er juin 2021

Bertrange, le 1er juin 2020

Le Chargé d'études dirigeant
Chef du Laboratoire,

Holcim Granulats Belgique SA

Avenue Jean Monnet

B-1400 Nilvelles

Site: Trooz (B)

